

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20240402-2024-04-02D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Publication : 04/04/2024

La Vice-présidente, Véronique VIENOT

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 8

Absents excusés : 3

Qui ont pris part à la délibération : 08

L'an deux mil vingt-quatre et le 2 du mois d'avril à 18 h 30, le conseil d'administration du C.C.A.S. de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - M. CALMET Conseillers municipaux - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD - Membres

Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET - Mme MAIS

2 - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CCAS - EXERCICE 2023

Le compte administratif 2023 présente toutes les informations obligatoires prévues par le législateur.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	CA 2023
002	Résultat reporté		
011	Charges à caractère général	23 594,38 €	14 804,30 €
012	Charges de personnel	98 700,00 €	88 283,38 €
65	Autres charges de gestion courante	46 593,45 €	25 111,49 €
67	Charges exceptionnelles	3 500,00 €	2 417,58 €
68	6817 - Provisions	488,48 €	
	TOTAL OPERATIONS REELLES		130 616,75 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	488,48 €	488,48 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	488,48 €	488,48 €
	TOTAL DEPENSES	172 876,31 €	131 105,23 €

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023
001	Résultat reporté		
16	Emprunts et dettes assimilés	500,00 €	180,00 €
21	Immobilisations	4 821,45 €	994,08 €
27	Autres immobilisations financières	5 000,00 €	
	TOTAL OPERATIONS REELLES	10 321,45 €	1 174,08 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	227,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €	227,00 €
	TOTAL DEPENSES	11 542,53 €	1 401,08 €

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	CA 2023
002	Résultat de fonctionnement reporté	31 884,93 €	
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services et ventes diverses	5 000,00 €	3 911,00 €
74	Dotations	135 500,00 €	135 325,00 €
75	Autres produits de gestion courante		12,20 €
77	Produits exceptionnels		877,00 €
7817	Reprise de provisions	264,38 €	264,38 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		140 389,58 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	227,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €	227,00 €
	TOTAL RECETTES	172 876,31 €	140 616,58 €

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	CA 2023
001	Solde d'exécution de la SI reporté	5 554,05 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves		
16	Emprunts et dettes assimilés	500,00 €	
27	Autres immobilisations financières	5 000,00 €	
	TOTAL OPERATIONS REELLES	11 054,05 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	488,48 €	488,48 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	488,48 €	488,48 €
	TOTAL RECETTES	11 542,53 €	488,48 €

Le résultat annuel de fonctionnement est en excédent de 9 511.35 €.

Ajouté au résultat antérieur reporté (31 884.93 €) l'excédent 2023 est de + 41 396.28 €.

Ce dernier sera repris intégralement au budget primitif 2024 en recette de fonctionnement.

En investissement, le solde d'exécution est en déficit de 912.60 € pour l'année 2023 soit un solde cumulé de 4 641.45 €. Il sera repris au BP 2024 sur le compte 001 en recettes d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

0837268300928-20240402-2024-04-02D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Publication : 04/04/2024

La Vice-présidente, Véronique VIENOT

Le Conseil d'Administration délibérant,

- OUI l'exposé de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente, et hors la présence de Monsieur le Maire, Président, absent excusé,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la maquette du compte administratif 2023 transmise à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ;
- VU les résultats reportés de l'exercice précédent,
-

DECIDE à l'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget du CCAS.

Pour extrait conforme, le 3 avril 2024.

Signé :
La Vice-présidente
Véronique VIENOT